



sinsitre comment faire ?

Par **fanny05**, le **23/10/2025** à **16:34**

Bonjour,

Maison construite en 2016. Depuis, plusieurs inondations : eaux pluviales remontées via les gaines électriques, robinet cassé à rat le mur niveau cuisine (lave-vaisselle) et salle de douche (machine à laver) ainsi que robinet extérieur idem. Désormais, nous avons un problème d'étanchéité au niveau de la douche. Cela cause de la moisissure dans la chambre adjacente ainsi que de la salpêtre sur la face extérieur et dans le vide sanitaire. Cela cause donc de l'humidité qui fait gondoler le parquet et casse les joints de carrelage. Un expert et une technicienne sont passés constater les dégâts or il nous ai demandés de refaire la douche avant travaux (changement de placo, carrelage, parois...). Tous les compte-rendu nous ont été fournis et nous pouvons, également, vous les communiquer.

Merci

Merci de vos réponses.

Par **chaber**, le **26/10/2025** à **15:23**

Bonjour

Etes-vous propriétaire ou locataire?

Avez-vous la rapport d'expertise? Quelles sont les conclusions sur l'origine du sinistre?

Par **fanny1977**, le **28/10/2025** à **18:39**

Bonsoir,

propriétaires.

J'ai fait faire une recherche de fuite technique. Oui, j'ai le rapport qui confirme que la douche est à l'origine.

Par **chaber**, le **28/10/2025** à **18:55**

Vous réparez l'origine de la fuite à vos frais et vouenvoiez copie de la facture à votre assureur